

Édito

Lisez que diable !!!

On cherche avec le Tintamarre à créer puis maintenir un lien. Aussi si vous lisez cette première ligne aller au bout des 12 pages puis cherchez dans votre entourage un autre lecteur potentiel et assénez- lui la même injonction. Si je suis aussi coercitif c'est qu'il nous faut dynamiser notre association. Nous avons depuis 17 ans appris à aider, il nous faut maintenant transmettre.

Nos assemblées générales départementales et régionale ont fait apparaître un réel dynamisme, il faut profiter de ces temps forts pour impliquer plus de bénévoles dans la vie de notre mouvement.

J'écris sans savoir si je vais vous convaincre ; ce qui pourrait être très convaincant c'est que vous connaissiez l'étonnant dynamisme de notre association. Solidarité Paysans En Auvergne a de multiples facettes : ces derniers mois nous avons questionné par courrier plusieurs centaines de personnes déjà engagées dans l'accompagnement aux agriculteurs en difficulté. On sait maintenant que ce soutien est une chance pour tous, que l'on soit aidant ou aidés.

Pour soutenir efficacement ceux qui en ont besoin, on se forme. Les thèmes de formation sont multiples, réparti dans chaque département. Cet hiver, la formation sur les risques psychosociaux était attendue, temps le stress envahit nos existences et nos fermes, la sécheresse risque malheureusement de contribuer à l'augmenter.

La vie de SPEA, c'est aussi créer une bourse d'échange, soutenir un film, débattre du rôle du monde agricole ... C'est tout sauf anxigène.

Alors venez nom de dieu !!!

Jean-Paul QUINSAT, bénévole SP63



L'association Recrue d'essences visite une forêt près de Cunlhat

Tribune Libre

LE TEMPS DES FORESTIERS

Lors d'une projection de Cine Parc, une centaine de personnes sont venues débattre de l'avenir des forêts du Livradois-Forez, questionner les coupes à blanc, s'étonner de la migration des grumes jusqu'en Chine, comprendre son rôle dans l'équilibre de la planète. Les premières images du documentaire montrent un gestionnaire de forêt hésitant sur l'abattage de deux chênes tout proches.

- Si je coupe celui de gauche, j'obtiens un bon rapport en mètres cubes de bois.
- Si je coupe celui de droite, ce sera meilleur pour l'équilibre de la forêt et sa régénérescence.

Sur quels critères fonder une décision ? Ai-je affaire à une forêt ou une plantation d'arbres ? Le territoire du Parc Livradois-Forez est couvert à 55% par une forêt, en majorité de résineux, plantée dans les années 60 au plus fort de la déprise agricole. La consigne avait l'allure d'un placement rassurant : « Plantez tranquille, la forêt se débrouille, et vous disposerez à terme d'un bon rapport en mètres cubes de bois quand les arbres seront arrivés à maturité. »

Le réchauffement climatique, les maladies, l'appauvrissement du sol vont avoir raison de ce modèle. Sans éclaircies régulières et sans diversité, la plantation d'arbres peine à mériter le nom de forêt et montre sa fragilité.

La sylviculture à couvert continu semble une alternative crédible au productivisme et au déséquilibre des écosystèmes. Par des éclaircies régulières, elle accompagne la nature dans la régénération. Une diversité d'essences (feuillus, conifères et fruitiers) permet de limiter la progression des ravageurs. Au pied des géants promis à la coupe, des semis n'attendent que la trouée de lumière pour partir à la conquête des cimes. La mort d'un arbre alimente le cycle de la forêt. Les branches et autres bois morts laissés au sol deviendront peu à peu humus. En attendant, ils servent d'habitat à la faune et à la flore. C'est là que se logent des organismes infirmiers de la forêt contre les assauts des pucerons et les chenilles. Un service de santé absent des exploitations forestières intensives où le bois mort est systématiquement enlevé. Une sorte d'éloge du désordre et du dépérissement naturel, encore trop souvent perçus comme ennemis de la productivité.

Arnaud FAVART, bénévole SP63

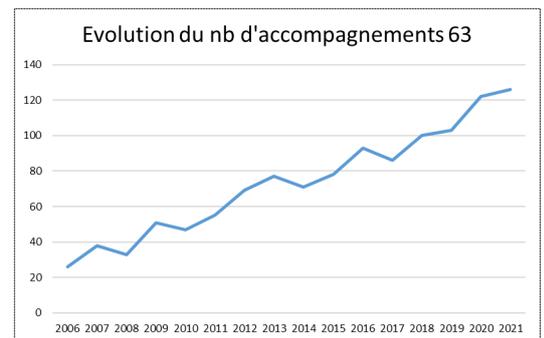
Sur le premier semestre 2022, ce sont bien sûr les Assemblées Générales départementales qui ont rythmé la vie associative !

Cantal : « Le bureau de l'association a été remis à neuf et agrandi début 2021, mais nous manquons encore de bénévoles pour couvrir l'ensemble des secteurs du département. » Pour l'instant, les bénévoles sont plutôt répartis dans le nord du Cantal. Les nouvelles personnes qui souhaiteraient étoffer le groupe sont les bienvenues, lors d'une prochaine réunion ! L'Assemblée Générale de SP15 s'est tenue le 18 janvier à Saint-Etienne-de-Chomeil.

On retient : la volonté de poursuivre les accompagnements et de se former, le besoin d'agrandir et renforcer l'équipe, et le souhait d'organiser une journée festive autour d'une balade botanique courant 2022.

Puy-de-Dôme : L'Assemblée Générale de SP63 s'est déroulée le 15 février à Lempdes. Nous avons constaté que le nombre d'accompagnements était en hausse constante dans le département : depuis sa création en 2005 (voir le graphique ci-contre), ils ont été multipliés par 5.

On retient : l'engagement des bénévoles, qui permettent de continuer à accompagner les agricultrices, agriculteurs et leurs familles dans de bonnes conditions et dans la durée. Les nouvelles personnes récemment arrivées dans l'équipe bénévole permettent de relancer la dynamique.



Haute-Loire : L'Assemblée Générale de SP43 s'est déroulée le 1er mars à Chaspuzac, à la suite d'une formation sur l'écoute active, avec René Clavilier, psychothérapeute. Après la présentation des rapports, les bénévoles et salariées se sont réparties sur plusieurs tables pour travailler en petits groupes sur différents thèmes : les accompagnements, les relations extérieures et la communication, les formations et la vie associative.

On retient : les interventions pédagogiques dans les établissements de formation agricole, qui ont reçu un bon retour. Cet accueil donne envie d'aller plus loin, peut-être en réfléchissant à la façon dont SP pourrait travailler directement auprès des formateurs de ces établissements.

Allier : L'Assemblée Générale de SP03 s'est tenue le 16 mars en présentiel à Hyds. Hélas nous avons noté une très faible participation qui interroge ?

Néanmoins l'activité de SP03 reste très active avec quelques 71 exploitations accompagnées sur l'ensemble du département par une équipe de 30 bénévoles.

On retient : La dynamique associative à relancer prioritairement sur ce département en 2022. (Xavier GUIBERT)

A la suite des Assemblées Générales départementales, c'est celle de l'Auvergne qui a lieu le 5 mai 2022 à la Maison des Paysans (Lempdes, 63)

TENDANCE 1er TRIMESTRE 2022. Depuis le 1er janvier et jusqu'au 31 mars :

- 55 suivis dans le Puy-de-Dôme, dont 7 nouveaux accompagnements
- 41 suivis dans l'Allier, dont 8 nouveaux accompagnements
- 4 suivis en Haute-Loire, pas de nouveaux accompagnements
- 6 suivis dans le Cantal, dont 4 nouveaux accompagnements



Solidarité Paysans, invités à accompagner la sortie du film « Les Folies Fermières »

LE FILM

C'est sur le mode de la comédie que le réalisateur Jean-Pierre Améris a choisi de retracer l'incroyable aventure du premier cabaret à la ferme de France. Basée sur l'histoire vraie de David Caumette, éleveur du Tarn au parcours totalement atypique, cette chronique « feel good » emmène le spectateur aussi bien dans les paillettes du music-hall que dans les réalités difficiles du métier d'agriculteur. Solitude, célibat, isolement géographique, relations intergénérationnelles parfois tendues, suicides... tous ces aspects terriblement lourds de la vie d'un exploitant agricole sont abordés sans fard ni pathos. Le traitement par l'humour permet de mettre en avant les solutions possibles et toutes les énergies qui peuvent se déployer pour avancer dans un cercle vertueux qui permet de rebondir.

Si le film ne fait pas l'économie de quelques clichés (notamment sur le monde agricole et la place de la femme) on le lui pardonne vite car l'ensemble est bien rythmé, porte des valeurs qui font du bien, le sujet est respecté et ouvre le débat sur la réalité du monde agricole en 2022. La force de l'agriculteur conjuguée à celle de l'artiste ont donné un souffle de Vie dans lequel « Agri » et « Culture » sont réunis d'une manière festive, propre à ouvrir l'appétit et nourrir la réflexion. Mon conseil : L'histoire de David Caumette et de son épouse étant beaucoup plus complexe et engagée que le film ne pouvait le montrer, les séances suivies de débat sont à ne pas rater !

Pascale CIZERON, bénévole SP63

ZOOM SUR David CAUMETTE

Anciennement professeur au Lycée Agricole de Lavaur-Flamarens (près de Toulouse) jusqu'en 2009, David démissionne pour reprendre la ferme familiale bovins et volaille sur le déclin, dernière de sa commune de 300 habitants. Il décide alors de créer une boucherie, à la ferme en vente directe et sur les marchés – sans pour autant avoir le succès escompté pour remonter les finances en raison de la chute des prix de cette période. La « folle » idée d'un dîner-spectacle est pour David la dernière chance d'y arriver. Malgré les réticences de son entourage, des financiers et d'un système qui ne le reconnaît dans aucune case du monde agricole, il ouvre en 2015 le premier « cabaret à la ferme » de France. Enfin la notoriété vient avec les journalistes locaux puis les médias nationaux. Jean-Pierre Améris le repère sur un reportage sur France 3 et lui expose l'idée d'une comédie tirée



de sa propre histoire. Le réalisateur choisit les plateaux de Trizac comme lieu de tournage, sur la ferme de Christelle et Pierre Tournadre, éleveurs bovins et producteurs de cantal.

Le film raconte les difficultés pour se diversifier dans le monde agricole dès lors que l'on sort des normes. Pourtant, avant que les outils numériques n'envahissent nos campagnes, que la désertification ne les vident, il existait une vie intra-communautaire, des moments de partage où le monde agricole se réunissait dans les fermes autour d'un bon repas constitué de produits faits maison, ponctué d'animations réalisées par les habitants eux-mêmes ou des vallées voisines, où chacun y allait de son instrument, violon, accordéon, cabrette, etc. certains lançaient une chanson entraînant des chorales improvisées et laissaient des souvenirs à toutes les générations présentes, mais ça c'était un autre temps...oublié?

Didier DERET, bénévole SP15

SOLIDARITE PAYSANS EN AUVERGNE, INVITEE AUX AVANTS-PREMIERES

Apollo Films a souhaité associer notre association à l'occasion des projections en avant-première présentée dans notre régions, soit à AURILLAC (15) le 11 avril et à Riom et Clermont-Ferrand le 12 avril.

A Aurillac, ces projections organisées à l'initiative du Conseil Départemental du Cantal ont réunis quelques 500 personnes sur 3 salles alors qu' à Riom et Clermont-Ferrand, près de 200 personnes ont pu visionner le film.

Avec Didier DERET et Laure GAILLARD nous étions à Aurillac où nous avons pu rencontrer entre autre David CAUMETTE, l'agriculteur à l'origine de toute cette histoire, Jean-Luc AMERIS le réalisateur du film, les acteurs Sabrina OUAZANI et Moussa MAASKRI ainsi que l'équipe de production. Nous avons pu découvrir ainsi leur motivations et partager nos valeurs de solidarité autour de cette aventure originale. Rencontre passionnantes et enrichissantes...

Le lendemain à Clermont-Ferrand nous étions pleinement intégrés à l'équipe et avons pu présenter au public présent les buts et le fonctionnement de l'association, en participant activement au débat qui suivi la projection.

Bref une aventure aussi passionnante que sympathique.

Xavier GUIBERT, bénévole SP03

Les risques « psycho-sociaux », on en parle de plus en plus, mais de quoi parle-t-on ?

On voit vaguement de quoi il s'agit ? Ras-le-bol, mal-être, stress, « j'en peux plus », « j'en ai plein le dos », « je n'ai plus envie de me lever le matin pour y aller », suicide... mais tout cela est souvent un peu énigmatique. Les 9 février et 9 mars, Céline Furnestin psychologue, nous a apporté des éclairages pour nous aider à mieux comprendre et appréhender ces situations dans nos accompagnements.

On parle de risques psycho-sociaux (RPS) ou de troubles psycho-sociaux (TPS) dans le cadre du travail, parce qu'exercer son travail, c'est toujours être en tension. Ces tensions peuvent se répercuter sur la vie personnelle et privée, ce qui peut amplifier les aspects énigmatiques pour nous.

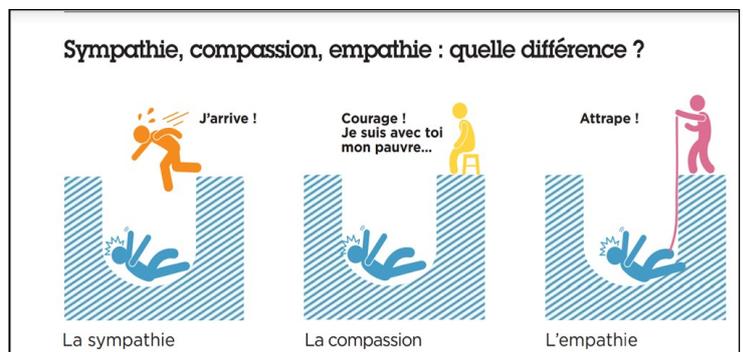
Le mal être, le résultat d'un processus

Le mal être va se construire progressivement, individuellement ou en groupe, en fonction des situations vécues. Certaines situations protègent la personne (la reconnaissance, la cohérence du travail avec ses propres objectifs etc...), Au contraire des situations sont fragilisantes, elles créent une rupture, une détérioration, un déséquilibre : le changement, des aléas à fortes incidences, se sentir impuissant, la perte de quelque chose, de quelqu'un, un environnement difficile à vivre (personne « toxique » par exemple).

Les successions de situations difficiles peuvent avoir « un effet boule de neige » et provoquer des réactions différentes au cours du temps. On va mal et progressivement on trouve des ressources, on prend du recul, et on retrouve ses capacités. Ou on va mal, on se sent impuissant, et on ne voit plus de solution.

Par ailleurs, chacun a sa part de fragilité, bien sûr variable selon les personnes, mais aussi variable au cours de la vie.

Dans les accompagnements, on arrive à un moment du processus, donc en pleine énigme : on voit des comportements, mais pas la construction de la boule de neige. A ce stade pour nous, une seule chose est quasi certaine : la personne est en situation de souffrance et il est important de reconnaître cette souffrance.



Des signaux d'alerte, des repères

Des troubles somatiques : des troubles du sommeil (difficulté à s'endormir, nuits courtes, réveils multiples au cours de la nuit), des troubles digestifs, des douleurs récurrentes, des troubles digestifs, l'accident ...

Une subjectivité mise à mal : des ressentis négatifs, des états d'anxiété, un sentiment de fatigue permanente, une addiction, un état de panique, des phobies ... **La colère**, c'est l'expression de notre capacité d'indignation (face à une injustice par exemple), ce qui est nécessaire pour retrouver l'énergie qui va permettre de rebondir. Elle dérive lorsqu'elle ne respecte plus l'autre. La colère est différente de l'agressivité qui est une manifestation d'humeur (frustration, insatisfaction).



Une évolution du comportement vers de plus en plus de tensions, en famille, avec les collègues, avec les animaux, de plus en plus de désengagement voire une tendance à l'isolement, des freins à tout développement de soi, à tout projet professionnel.

Ces signaux peuvent être ponctuels (suite à un événement précis), récurrents (empilage de situations difficiles à vivre), chroniques (difficulté à retrouver des ressources pour faire face).

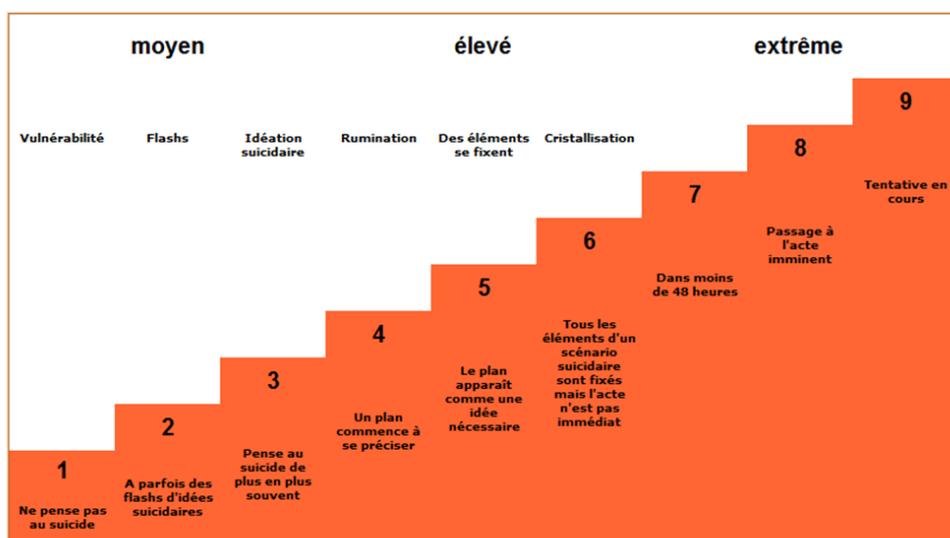
les « risques psycho-sociaux »

Le cas particulier du suicide

La question du suicide peut être abordée avec toute personne, et surtout si on soupçonne la personne d'y penser. Là aussi, quelques repères dans le processus de construction de cette idée :

- La personne n'y pense pas,
- La personne a parfois des flashes suicidaires
La personne y pense de plus en plus souvent → Mais il y a d'autres solutions
- Le plan apparaît comme une idée nécessaire
Tous les scénarios d'un scénario suicidaire sont construits → Si je partais, ça me soulagerait et ça soulagerait les autres

Etapes du processus de la crise suicidaire



En parler ouvertement, même si ça peut nous sembler difficile, est parfois opportun.

L'objectif est d'ouvrir une possibilité d'échange à quelqu'un qui n'y croit plus.

Ensuite, notre réaction dépendra de notre évaluation de la situation : de l'écoute qui vise à redonner espoir jusqu'à l'appel aux pompiers.

Des enseignements pour l'accompagnement

La personne concernée peut ne pas voir ces signaux ou ne peut pas voir ces signaux, « si je vois, je craque, je m'effondre ».

Notre sensibilité à ces différents signaux va nous permettre au cours de l'échange de percevoir la souffrance, les ressources, ou un mélange de ces deux éléments. Il devient possible d'aborder ces signaux, d'en parler pour qu'ils deviennent une réalité acceptable et entendable et poser la question « qu'est-ce que vous attendez de nous ? » pour ouvrir des perspectives.

Comment accompagner vers un mieux-être ? Ce mieux-être qui permet d'être maître de sa vie, d'assumer pleinement son autonomie et la responsabilité qui va avec.

Les éléments de protection qui vont favoriser le processus vers le mieux-être constituent une palette où chaque personne pourra trouver celui ou ceux qui lui sont accessibles au moment présent : avoir un soutien concret (pouvoir compter sur quelqu'un, ce que nous souhaitons apporter), avoir une participation sociale, avoir de l'estime de soi – un sentiment de compétence, avoir un niveau de confiance en soi suffisant pour exister avec autrui, avoir la capacité à imaginer des possibles nouveaux...

Cette démarche prend nécessairement du temps, des marches-avant et des marches-arrière. Elle nécessite une confiance réciproque parce que rien n'est donné d'avance. Il y a des parts d'inconnu futur à découvrir et à construire. Une belle gageure, non ?

Josiane VOISIN, bénévole SP63

UN GRAND MERCI A CECILE FURNESTIN POUR CETTE FORMATION PLEINE D'ENSEIGNEMENTS, ET POUR LE PARTAGE DES SCHÉMAS ET ILLUSTRATIONS !

Analyse de la dynamique associative

Fin de 2021 et début 2022, l'ensemble des bénévoles ont été invités à remplir un petit questionnaire sur leurs motivations, envies, besoins... en voici les résultats.

Les chiffres et informations obtenus se basent sur un petit nombre de bénévoles (16 retours représentant **15% des bénévoles**) nous ayant retourné le questionnaire. Il faut prendre en considération que ceux qui nous ont répondu ont déjà fait un certain investissement au sein de l'association. Ce qu'il en ressort :

- **Le Tintamarre** est lu en entier par 4 bénévoles sur 5. Cela reste donc un bon moyen de garder le lien et de faire passer des informations.
- **L'Assemblée Générale** reste un temps qui rassemble : 50% des bénévoles déclarent y venir souvent.
- **En revanche pour les Conseils d'Administration départementaux**, 62 % ne viennent soit « jamais » soit « parfois ».
- **Aux Groupes de parole (ou formation continue des bénévoles)** 50% des bénévoles ne viennent soit « jamais » soit « parfois ». Depuis le début de l'année 2022, **une nouvelle organisation de ces temps de formation a été mise en place**. Un thème est choisi pour chaque session, à partir duquel un apport théorique et un atelier de mise en pratique sont proposés aux participants. Comme auparavant, un temps reste réservé à la relecture de pratiques, pour permettre aux binômes salarié-bénévole de s'améliorer dans les accompagnements. Des intervenants professionnels extérieurs (psychologue, psychothérapeute) co-animent ces moments de formation avec une animatrice-accompagnatrice de l'association.

Quelles sont vos critiques et attentes concernant les groupes de paroles ?

Obligation de choisir entre les cas, certains doivent passer à la trappe

Peu de bénévoles expérimentés présents de ce fait on ne bénéficie pas de leurs expériences

Faire en sorte que tout le monde participe à au moins un groupe par an

Quel intérêt trouvez-vous aux Assemblées Générales ?

« Ce sont des rencontres importantes entre les anciens et les nouveaux »

« Cela permet de connaître l'évolution de l'association, d'avoir une vue globale des activités »

« C'est une occasion annuelle de faire du lien entre les départements »

« Cela procure le sentiment d'appartenir à l'association »

« C'est un complément d'information »

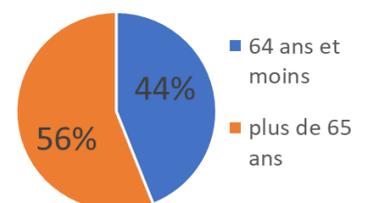
Comment dynamiser la vie associative ?

« Il faut remettre de la convivialité : par exemple en proposant une journée festive départementale par an »

« Proposer des visites de terrain, d'agricultures novatrices et repas + balade »

Xavier GUIBERT, bénévole SP03 et Laure GAILLARD, salariée

Age moyen des bénévoles



56% des bénévoles ont plus de 65 ans
62% ont moins de 3 ans d'ancienneté



Journée conviviale de SP 63, en juillet 2021

Initiatives : la plateforme « Agri-échange »

Une autre forme de solidarité ?

Agri-Echange est une plateforme numérique dont le but est d'améliorer le revenu des agriculteurs grâce à une nouvelle forme d'échange entre eux de matériels, de produits, de prestations ou autre ...

Percevant le fait que le levier de l'équipement matériel agricole est souvent un frein au maintien des exploitations agricoles, Agri-Echange fournit un outil aux agriculteurs qui permet d'échanger gratuitement entre eux via un site internet (qui existe depuis 4/5 ans). Avec l'embauche d'une animatrice réseau (femme d'agriculteur) il y a 2 ans, la mayonnaise a pris. Pas de rémunération entre les agriculteurs : le principe est que cela fonctionne dans les deux sens (proposer/composer).

La plateforme s'est étendue à différents départements à partir de sa région d'origine en Saône & Loire, et projette de se développer au niveau national.

En pratique :

Ce n'est pas un prêt c'est une transaction qui est valorisée en euros, même s'il n'y pas d'échange monétaire en tant que tel. Ce fonctionnement permet d'éviter de sortir de la trésorerie, et de défiscaliser. Les agriculteurs commencent à payer seulement lorsqu'ils font des transactions : abonnement annuel de 150€/an + commission sur les transactions (7% pour



l'acheteur, 7% pour le vendeur soit 14% en tout).

Expérience de navigation sur le site internet Agri-Echange

Actuellement, 940 membres et 4420 offres, 313 814 € échangés sur le réseau

Inscription en ligne

Recherche : outils mécaniques (broyeur, moissonneuse batteuse...) mais aussi paille, semences, etc ...

Le site permet la mise en relation entre acheteurs/vendeurs

Quelles différences similitudes avec ce qui existe déjà ?

Pas de concurrence avec les CUMA ou ETA, se veut complémentaire, voir vient combler un besoin lorsqu'il n'y a pas de CUMA sur le territoire.

Le fait de ne pas avoir besoin de sortir de trésorerie est une vraie différence

Offre des possibilités d'échange qui n'existent pas dans les CUMA (exemple : semence <> labour)

Pour tout renseignements complémentaires les contacter via leur site : agri-echange.com

Xavier GUIBERT, bénévole SP03

Lecture : « La fabrique des pandémies » M-M. ROBIN

Dans ce livre, la journaliste recoupe les recherches de 62 scientifiques internationaux, avec l'appui de Serge MORAND (CNRS). Elle propose ainsi une vision d'ensemble des pandémies, dont la COVID19, de par le monde.

Tous ces chercheurs démontrent que la BIODIVERSITE n'est pas un vain mot à la mode, mais qu'il faut la connaître pour la préserver et la restaurer. Ce concept apparaît ainsi sous un jour nouveau, comme une des meilleures solutions pour éviter l'émergence et la propagation des maladies infectieuses.

Pour comprendre la biodiversité à notre échelle agricole et quotidienne, on peut prendre un exemple étudié dans le livre. Deux professeurs (Verticelli et Mutius) ont confirmé une chose que l'on pressentait et qui se nomme « l'hypothèse de la ferme » : les enfants nés dans les fermes biologiques et traditionnelles sont protégées de l'asthme et des allergies. Et pour cela 3 paramètres se conjuguent : il faut des vaches, du foin et du lait non pasteurisé. Leur explication : en l'absence de stérilisation et de produits chimiques, l'environnement microbien de la ferme et des fermiers est préservé. Mais surtout, il contribue à l'ensemencement du microbiome des jeunes enfants, ce qui les protège des maladies chroniques inflammatoires.

En conclusion, la majeure partie des scientifiques cités se retrouvent sur une vision globale : la solution ne sera pas de courir après les vaccins mais de s'interroger sur le rôle des humains. La restauration de la biodiversité est un des moyens. Mais nos représentants, développant une vision techniciste de la santé, font la part belle aux multinationales.

Serge DOUXX, bénévole SP43



Éditions La Découverte

Rapport moral et d'orientation, à l'occasion de l'Assemblée

Vous n'avez pas pu assister à l'Assemblée Générale le 5 mai à la Maison des Paysans ? Nous vous en donnons un petit aperçu, en retranscrivant le discours de Xavier Guibert, co-président de Solidarité Paysans En Auvergne (SPEA), pour le rapport moral et d'orientation.

2021 ? Encore une année atypique ! Mais nous avons enfin le plaisir de nous retrouver pour de vrai aujourd'hui ! Merci de votre présence qui nous montre votre attachement à l'action entreprise par l'association.

Comme évoqué dans le rapport d'activité qui vous a été présenté, l'activité de notre association ne cesse d'augmenter en 2021 : **239 accompagnements dont 74 nouveaux.** Une équipe de 5 accompagnateurs professionnels et 104 bénévoles impliqués dans les accompagnements et la vie associative. Malgré le contexte chaotique de 2021, tous nos financeurs ont renouvelé, maintenu ou augmenter leurs contributions. De nouvelles communautés de communes ont démarré un partenariat avec Solidarité Paysans En Auvergne, qu'elles en soient toutes remerciées.

Cette **recherche de financement** est un **travail permanent** que nous devons faire. L'embauche et l'action de Laure Gaillard sur ces missions nous conforte pleinement. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que tous les bénévoles qui en prennent le souci. L'engagement régulier de nos partenaires signe la reconnaissance de notre travail et la confiance qui nous est donnée.



Formation sur le déni, mai 2021 à Lempdes

Dans un souci d'amélioration constant de la qualité de nos accompagnements, **nous continuerons à nous former** (risques psychosociaux, procédures collectives, déni...) et à faire des relectures de pratiques. Je n'insisterai jamais assez sur la nécessité pour chaque bénévole de participer à au moins une session par an. Dans cet esprit, nous envisageons de demander à chaque nouveau bénévole de participer à au moins une formation avant d'être lancé dans l'aventure de l'accompagnement.

L'augmentation de notre activité a eu des conséquences sur notre équipe salariée. Félicie Dufourmantelle nous a rejoint pour assurer le suivi comptable et administratif un jour par semaine, déchargeant ainsi de tâches qui jusque-là, revenaient aux animatrices accompagnatrices. De même, Rémi Pilon nous a rejoint pour renforcer l'accompagnement. Avec le retour d'Anne-Laure Bianconi de son congé maternité, l'équipe salariée SPEA est désormais au complet et opérationnelle pour affronter les aléas à venir pour 2022, et faire face aux nouvelles demandes d'accompagnement que la conjoncture provoque. En votre nom, je tiens à remercier toute l'équipe pour leur engagement et leur adaptation, pour avoir répondu présents au cours de l'année 2021, et d'avoir assuré le bon fonctionnement et le développement de l'association.

Le trophée de la meilleure initiative bénévole, attribué par AG2R La Mondiale à l'échelle SP AURA, nous permet de réaliser **un petit film format « carte de visite »** de 3 minutes, pour présenter qui nous sommes et ce que nous faisons auprès de nos partenaires extérieurs. Un petit clin d'œil audiovisuel vaut mieux qu'un long discours ! Ce sera un outil supplémentaire pour améliorer notre visibilité et notre reconnaissance d'une manière moderne.



Remise des prix, sept 2021 à St-Galmier

Générale de Solidarité Paysans En Auvergne

De nombreux chantiers nous attendent en 2022 :

- ⇒ Poursuite des contacts avec les communautés de communes pour présenter l'association et lier des partenariats pouvant déboucher sur de nouveaux financements.
- ⇒ Assurer la continuité des accompagnements collectifs initiés dans les Combrailles avec un groupe d'agriculteurs en redressement judiciaire ainsi que dans le Livradois avec un groupe d'éleveurs laitiers. Nous menons cette aventure en parallèle avec nos collègues de Solidarité Paysans Loire et des chercheurs de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).
- ⇒ Continuité des actions de prévention à travers des interventions pédagogiques auprès de futurs agriculteurs. Le but, à travers un jeu pédagogique adapté à ce public, étant de les prévenir des risques économiques liés au métier et de présenter SPEA comme partenaire potentiel en cas de difficulté.



Avant-première du film « Les Folies Fermières », avril 2022 à Clermont-Fd

Dans l'actualité, SPEA a été associée aux avant-premières du film « Les Folies Fermières ». Ce film retrace l'histoire vraie d'un agriculteur du Tarn, qui, pour sauver son exploitation, a eu l'idée de monter un cabaret spectacle à la ferme, et d'aller jusqu'au bout de ce projet atypique. Ce film sortira le 11 mai prochain, et je ne saurais trop vous engager à le voir en salle ; outre un agréable divertissement, les auteurs, acteurs et producteurs partagent nos valeurs.

Un mot pour finir cette intervention sur les soubresauts qui animent notre réseau national. Lors de l'Assemblée Générale en 2021, je vous avais fait part du conflit entre la tête de réseau national et l'association Solidarité Paysans Bretagne. Ce conflit s'est envenimé jusqu'à l'Assemblée Générale de Solidarité Paysans national, qui vota l'exclusion temporaire de Solidarité Paysans Bretagne, pour une durée de un an, soit jusqu'en juin 2022. A SPEA, nous restons vigilants sur l'évolution des faits afin de permettre un rapprochement des positions et éviter une exclusion définitive de la Bretagne, qui pourrait entraîner une explosion du réseau national, auquel nous restons attachés.

Enfin, une de nos préoccupations pour cette année est la redynamisation de notre vie associative, par la participation des bénévoles aux formations et aux groupes de paroles. **Tous ces projets sont et doivent être au service de ce qui nous réunit tous : accompagner les personnes qui nous font appel, alerter en amont sur les problèmes et les causes récurrentes, prévenir, par exemple lors de formations initiales et continues.** Si nous nous focalisons sur cet objectif, nous serons capables de lever de nombreuses barrières, voir de renverser des montagnes, et de travailler avec encore bien d'autres partenaires. Merci à tous : personnes accompagnées, bénévoles, salariés et partenaires.



Déjeuner convivial lors de l'Assemblée Générale de SPEA, 5 mai 2022 à Lempdes

Xavier Guibert, co-président de SPEA

Article en commun de Solidarité Paysans En Auvergne

De 2015 à 2020 les réseaux Solidarité Paysans se sont intéressés aux trajectoires d'agriculteurs et agricultrices fragilisés, accompagnés par l'association, qui ont fait le choix de modifier leurs pratiques pour se tourner vers l'agroécologie.

Ce travail de longue haleine, mené par des bénévoles et salariés rompus à l'accompagnement, retrace le parcours qui a mené une quarantaine d'exploitants vers des pratiques diverses et novatrices. L'étude s'attache à tous les aspects de chaque dossier et en tire des perspectives objectives et pertinentes. Si l'agroécologie n'est pas présentée comme la « baguette magique » universelle, son image de méthode poussiéreuse pour « bobos citadins » est clairement balayée. Elle s'inscrit comme un véritable levier de redressement des exploitations, permettant de surcroît de coller aux exigences environnementales de plus en plus pressantes qui pèsent sur le métier.

Nous vous présenterons régulièrement une monographie, tirée du livret « **L'agroécologie : levier de redressement des exploitations fragilisées ?** », que vous pouvez retrouver en intégralité sur le site <https://solidaritepaysans.org>

Extrait n° 1, choisi par les bénévoles de SPEA (Annie TAILHARDAT et Pascale CIZERON) et SPRA :

PASSER EN LAIT AOC COMTÉ POUR MIEUX LE VALORISER

PREMIER CONTACT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS...

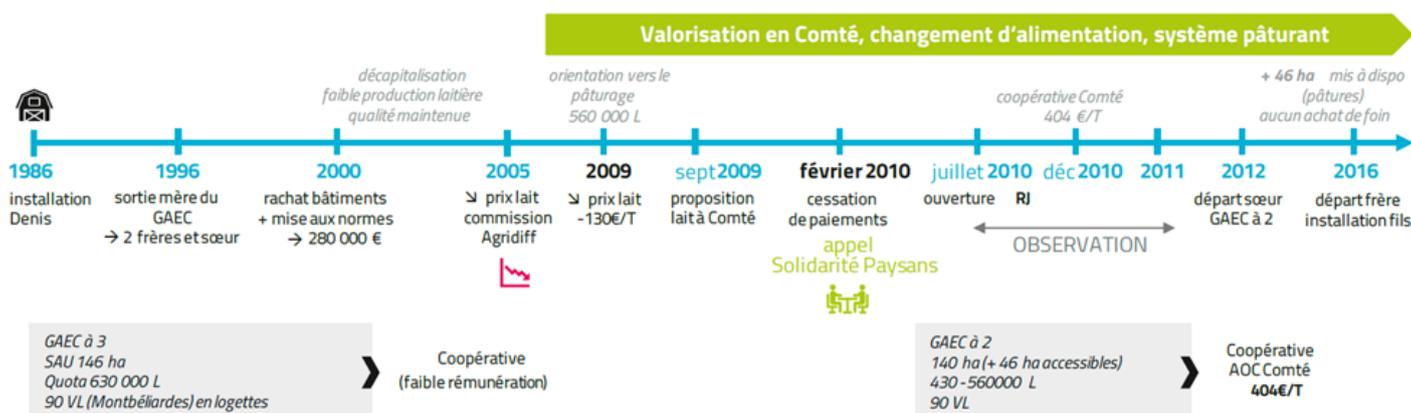
En 2010, au moment de ces difficultés et des changements qui attendent l'exploitation pour suivre le nouveau cahier des charges, une amie de Denis lui recommande de contacter l'association **Solidarité Paysans**. Les agriculteurs visionnent alors un documentaire expliquant l'accompagnement proposé par l'association et les procédures collectives possibles. Les trois associés appellent l'association avec la demande d'ouvrir un **redressement judiciaire (RJ)**. Tout de suite, Denis et ses associés se sentent plus en confiance pour parler de leurs difficultés.

L'APPARITION DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Denis s'installe en **1986** sur le **GAEC laitier** familial créé 10 ans auparavant. En 1996, sa mère prenant sa retraite, il exploite la ferme avec son frère et sa sœur. Dès 2000, le siège de la ferme doit être racheté et **mis aux normes**, ce qui entraîne de grosses **difficultés financières**. Les travaux, à hauteur de 280 000 €, sont financés par des **prêts bancaires**, et les annuités de remboursement s'élèvent alors à 60 000 €. En 2005, les trois associés font appel à la commission **Agridiff**. Cette année-là, l'idée de passer en lait à Comté est avancée, mais la chambre d'agriculture ne les soutient pas, considérant que la valorisation n'est pas si intéressante.

A cette époque, l'exploitation n'atteint pas son quota de 630 000 L mais avoisine les 560 000 L. Pour faire face aux **difficultés de trésorerie**, le cheptel est décapitalisé, diminuant d'autant plus la production. Les demandes de négociation amiable n'aboutissent pas. Denis fait une dépression.

LES INDICATEURS DU CHANGEMENT ET DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FERME



Après deux ans d'embellie économique, en 2009 **le prix du lait perd 130 €/T** : l'année est catastrophique. A l'automne, la fruitière voisine, en lait **AOC Comté**, propose une place pour l'exploitation. L'entrée dans la coopérative se fera en fin d'année, à la fin du contrat avec l'ancien collecteur. En février 2010, l'ex exploitation est en cessation de paiements. La transition pour respecter le nouveau cahier des charges se fait naturellement. Depuis 2009, l'ex exploitation s'est orientée vers un **système de plus en plus pâturant**. La surface en maïs a été réduite à 5 ha pour l'**affouragement en vert** laissant la place aux **prairies de fauche et pâture**. Pour compenser l'arrêt du maïs, la dose de tourteau et de **céréales autoconsommées** a augmenté et la quantité de foin provenant de la ferme est parfois insuffisante. Les prairies sont aussi plus polyvalentes et multi espèces (graminées -**légumineuses**).

Aujourd'hui, Denis vise l'autonomie fourragère et la qualité du lait. Pour cela, la production est orientée pour faire du **lait d'été**, qui facilite la gestion des vêlages et coïncide avec la demande des consommateurs.

Cette nouvelle gestion et les **règles sanitaires** du cahier des charges AOC demandent une vigilance constante. L'installation récente d'un distributeur automatique permet **un gain de temps** sur la distribution individuelle d'aliment aux vaches et une économie de concentré. Suite au départ de son frère, le fils de Denis s'est **installé sur la ferme en 2016**. Sur son impulsion, les vaches sont aujourd'hui traitées par **aromathérapie***, ce qui permet de réduire les frais vétérinaires.



Valoriser le lait **en AOC Comté** est beaucoup **plus rémunérateur** pour les associés, avec une paye de lait de **350 €/T** complétée par une prime à hauteur de 140 €/T. Ce complément est bloqué et provisionné pour régler le dividende* de plan.

L'EBE a diminué ces dernières années, suite à une plus faible production et de récents investissements. Cependant, grâce au réajustement du passif* dans le cadre du redressement judiciaire, l'EBE permet chaque année de **faire face aux engagements financiers**. En outre, Les dividendes annuels dus seront fortement amoindris à partir de 2018.

Solidarité Paysans a accompagné et soutenu les associés dans leurs changements. Déçus du manque de soutien de la part des autres organismes agricoles de leur département, notamment vis-à-vis de leur souhait de valorisation en AOC, ils ont fait le choix de rester indépendants techniquement.

Les autres producteurs de la **coopérative en lait à Comté** ont été de bons interlocuteurs pour Denis et ses associés. Les réunions de fromagerie permettent d'échanger sur les problématiques techniques communes aux éleveurs adhérents. Le **Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC)**, organisation de producteurs officielle du Comté, propose également des réunions annuelles dans l'Ain. C'est l'occasion pour les associés du GAEC de discuter des évolutions du cahier des charges.

Les éleveurs interrogent aussi le **contrôleur laitier** lors des audits de la ferme.

PAROLES DE DENIS

« On a pris contact avec Solidarité Paysans au moment de la cessation de paiements. Ça n'allait vraiment plus. On ne voulait plus entendre parler des autres organismes.

Le RJ faisait un peu peur mais c'est un mal pour un bien. C'est un bon outil pour redémarrer l'activité. En revanche, le RJ est toujours là même si les autres associés sont partis et ça a pénalisé l'installation de mon fils. Je sais qu'il ne faut rien qu'il m'arrive pendant encore 10 ans et c'est de la trésorerie qu'on n'a pas. Heureusement, avec Solidarité Paysans, on n'est plus tout seul, on se sent épaulé quand ça ne va pas et ça aide à prendre du recul. Autour de nous, on ne nous a pas fait de cadeaux.

Quand la fromagerie est venue nous voir pour nous proposer une place en Comté, on a pris notre décision en une semaine. On avait déjà l'idée en tête depuis plusieurs années. Si on n'était pas passé en Comté, on n'en serait pas là, je ne vois pas comment on s'en serait sortis. Et si on l'avait fait plus tôt, ça nous aurait sauvé. Le passage en Comté ne me faisait pas peur.

Je me sens mieux dans ma tête depuis les changements. Mais celui qui fait ça uniquement pour des raisons économiques ne s'en sortira pas. Le changement est dans le mental. Avant on ne savait pas où partait le lait alors qu'aujourd'hui, on voit le produit jusqu'à la fin, on suit la filière. Le travail est plus intéressant. Tous les mois, on va chez l'affineur pour suivre les analyses des fromages. On se sécurise grâce à une meilleure valorisation et on a de l'argent qui dort à la fromagerie, ça c'est rassurant. »

VIE DE L'ASSOCIATION

Disparition de Christiane DESSAIGNE

Toi habitée par le monde paysan, sachant si bien le faire aimer, chercher avec lui, la solution aux difficultés de tel ou tel agriculteur.

Toi toujours partante pour venir en aide sur une situation compliquée ou encore prendre le temps pour une mise sous enveloppes.

Toi encore organisatrice de journées festives dont une dans ton fief de Saint-Gervazy, toujours réussies et pleines d'amitié.

Merci.

Oui toi CHRISTIANE tu es partie sans bruit.

Nous tous sommes fiers d'avoir partagé ces moments avec toi,

et la tristesse nous gagne.

Pour l'équipe bénévoles, Pierre DONJON

Qu'il est difficile de faire évoluer les méthodes de travail des salariés ! Christiane, grâce à sa ténacité et son implication, nous a aidé à nous améliorer, notamment sur la compta et les analyses technico économiques, son dada !

Pour nous avoir bousculé dans nos habitudes et pour son engagement auprès de Solidarité Paysans et les agriculteurs, nous la remercions chaleureusement.

Pour l'équipe salariée, Anne-Laure BIANCONI

La nouvelle équipe des administratrices et administrateurs de Solidarité Paysans En Auvergne

Après l'élection ou réélection de ses membres lors de l'Assemblée Générale, voici la composition du Conseil d'Administration de Solidarité Paysans En Auvergne, par département :

63 : Gisèle BAULAND, Jean-Luc CHALLET, Arnaud FAVART, Josiane VOISIN

03 : Georges DAVID, Xavier GUIBERT, Jean-Yves PETIOT

43 : Joseph BEAUD, Serge DOUIX, Paul ROY, Maurice VIRAT

15 : Didier DERET, Marie-Laure DUMAS, Jean-Pierre LOMBARD, François MENESSION



Équipes salariée et bénévole, lors de l'Assemblée Générale de Solidarité Paysans En Auvergne, le 5 mai 2022 à la Maison des Paysans, Lempdes

EN BREF

A noter : formations continues des bénévoles + CA : le 22/06 pour SP03, le 21/09 pour SP15, le 28/09 pour SP63, le 04/10 pour SP43

A écouter : « Quoi de plus beau », Laurent Raynaud

Petite annonce : une agricultrice en fin de carrière vend son troupeau de moutons :

- 80 brebis et antenaises Black Face race pure, F1, F2 et trempées Texel ou Suffolk,

- 1 bélier F1 Black x Texel, 1 bélier Texel, 1 bélier Suffolk.
Femelles de 1 à 7 ans : 120 € l'unité au choix, de 1 à 9 bêtes, 100 € de 10 à 30, 80 € au-dessus de 30. Bélier : 120 € l'unité. Agneaux sous la mère : 50 € l'unité.

Solidarité Paysans en Auvergne

Maison des paysans - Marmillat
63370 LEMPDES



speauv@gmail.com
☎04.73.14.36.10
(Départements 03, 15, 43)

63@solidaritepaysans.org
☎04.73.14.14.74
(Département 63)

www.solidaritepaysans.org/auvergne

Avec le soutien financier de nos partenaires

